

SICASIL : les grands enjeux de l'eau

© N. Hufschmitt

Le syndicat intercommunal des communes alimentées par les canaux de la Siagne et du Loup est chargé d'une mission capitale par huit communes* du bassin cannois : fournir à leurs habitants une eau potable de la meilleure qualité possible, veiller à sa sécurité sanitaire et à son juste prix. David Lisnard, adjoint au Maire et président du SICASIL, souligne le caractère vital de l'eau, ressource rare et ô combien précieuse qu'il est impératif de gérer de façon optimale et rigoureuse pour notre avenir à tous.

Cannes Soleil : Les enjeux de l'eau sont souvent méconnus...

David Lisnard : On croit souvent que l'eau coule de source... Pourtant, l'eau est un enjeu philosophique, juridique, technique et financier majeur ; et lorsque l'on sait que plus de 200 millions de personnes dans le monde ne disposent pas du minimum d'eau vital et qu'en 2025 les deux-tiers de la population mondiale subiront des problèmes d'alimentation en eau, on réalise combien il est essentiel de préserver ses ressources en eau et de tout mettre en œuvre pour les optimiser, tout en anticipant les besoins à venir. Voilà pourquoi nous avons décidé de mener une très forte politique d'investissement.

C.S. : L'investissement qui est de la compétence directe du SICASIL

D.L. : Effectivement. Le SICASIL est un syndicat de travaux. La construction de nouvelles canalisations ou le développement et la viabilisation des infrastructures en général comme la construction en cours de nouveaux réservoirs d'eau sont de notre ressort, tandis que tout ce qui concerne l'entretien et le renouvellement du réseau de canalisation est de la responsabilité du délégataire de service public Lyonnaise des Eaux. Nos dépenses d'investissement ont ainsi été multipliées par huit entre 2001 et 2003 et ce, sans augmenter le prix de l'eau alors qu'il subissait une augmentation moyenne de



David Lisnard, président du SICASIL, à l'écoute des usagers du bassin Cannois.

*Auribeau-sur-Siagne, Cannes, Le Cannet, Mougins, Pégomas, La Roquette-sur-Siagne, Théoule-sur-Mer, Vallauris.



1 et 3 - Les ressources en eau du bassin cannois doivent être protégées.
2 - L'usine de l'Apié : un traitement de l'eau exemplaire par ultrafiltration.

10 % en France sur la même période. Parallèlement, grâce à une gestion rigoureuse, nous avons diminué de 10 % les dépenses de fonctionnement du syndicat. Investir, c'est penser à l'avenir, dans une région dont les spécificités imposent d'autant plus de contraintes.

C.S. : Quelles sont ces spécificités locales ?

D.L. : La principale est la forte variation démographique. Le SICASIL approvisionne en eau les 165 271 habitants de ses communes membres, et près de 15 % de l'eau qu'il produit sont destinés à l'alimentation de communes extérieures aux syndicats comme Grasse, Mouans-Sartoux et parfois même Antibes. Or, en période de forte fréquentation touristique comme la période estivale, il faut ajouter environ 160 000 habitants saisonniers, soit un total de plus de 360 000 usagers ! Si l'on considère également le climat et l'absence de pluie précisément pendant ces périodes cruciales, on comprend d'autant plus l'importance d'adapter la gestion de l'eau et des équipements dont elle dépend à ces spécificités.

C.S. : Comment se traduit concrètement cette adaptation ?

D.L. : Pour faire face à ces besoins supplémentaires, nous nous employons par exemple sans cesse à trouver des marges de manœuvre supplémentaires, comme ça a été le cas pour l'obtention d'un droit d'eau sur la réserve de Saint Cassien, droit d'eau qui était refusé depuis plusieurs années et qui nous permet aujourd'hui d'ajouter une ressource en eau supplémentaire aux ressources existantes.

C.S. : Quelles sont ces ressources ?

D.L. : La première de ces ressources est le Canal de la Siagne, construit au XIX^e siècle pour alimenter en eau l'ouest du département et qui représente 33 % des droits d'eau. Viennent ensuite la nappe de la Siagne (31 %), le Canal du Loup (20 %) et le lac de Saint-Cassien (16 %). En cas de sécheresse, le Loup présente des risques sérieux de ne plus fournir d'eau potable dans le département. L'obtention du droit d'eau de Saint-Cassien nous a permis de mettre en service l'usine de traitement de l'eau par ultrafiltration de l'usine de l'Apié à Peymeinade. L'une des conséquences heureuses de notre politique d'investissement dynamique a pu être constatée l'été dernier. En pleine canicule, il n'y a eu aucune restriction d'eau imposée aux habitants des communes du bassin cannois.

C.S. : Une autre mission essentielle du SICASIL est la sécurisation de l'eau

D.L. : Notre rôle est en effet d'assurer une vigilance toute particulière en matière de sécurité des réseaux et des équipements. Après les attentats du 11 septembre, le SICASIL a mené une action pilote en engageant des travaux de sécurisation qui ont servi d'exemple pour lutter contre le vandalisme et, menace plus rare mais tout aussi réelle, le terrorisme. Dans le cadre du plan Vigipirate, un programme de visites quotidiennes des installations a également été mis en place depuis octobre 2001. Nous faisons, dans le domaine de la sécurité, des investissements importants, comme la sécurisation du Canal de la Siagne, principale source d'approvisionnement de l'ouest du département, qui a bénéficié en outre d'une approche environnementale forte en accompagnement des actions entreprises pour protéger sans bétonner. Au niveau des mises aux normes, le SICASIL a décidé d'anticiper la directive européenne qui impose l'élimination totale des branchements en plomb en supprimant les 5 100 branchements recensés dans son périmètre. Les travaux viennent de s'achever, faisant ainsi du bassin cannois l'un des premiers de France à avoir respecté cette obligation réglementaire au profit de la santé humaine. Notre eau est donc totalement fiable, 100 % conforme aux normes, et conserve toutes ses qualités gustatives et sanitaires.

C.S. : L'action du SICASIL s'inscrit donc dans une vision à court, moyen et long termes, qui a des conséquences directes sur l'environnement...

D.L. : Une bonne gestion de l'eau a des conséquences majeures sur la protection de l'environnement et il est important que les citoyens le sachent. Voilà pourquoi nous multiplions aussi les opérations de sensibilisation. D'une manière générale, nous menons une action forte, volontaire et innovante qui s'accompagne d'une démarche environnementale systématique, comme en témoigne chacune de nos constructions que nous nous attachons à intégrer dans le paysage à l'aide de matériaux nobles et esthétiques, conformément à notre objectif : agir immédiatement au profit des habitants, de manière concrète, tout en préparant l'avenir.